

Chef(fe) encadrant(e) en établissement scolaire

le métier

Le chef encadrant organise et supervise le travail d'une équipe chargée de l'entretien et du bon fonctionnement des locaux d'un établissement, comme un lycée.

Il planifie les tâches, répartit les moyens matériels et humains et veille à ce que les missions soient réalisées dans de bonnes conditions et dans le respect des règles de sécurité.

Il accompagne son équipe au quotidien, facilite la communication avec la direction de l'établissement et participe lui-même à certaines missions techniques. Il veille également au bon entretien des locaux et du matériel.

les compétences

- Organisation et planification du travail d'une équipe
- Techniques de management et d'animation d'équipe
- Connaissances techniques liées à l'entretien des locaux et au matériel
- Connaissance des règles d'hygiène, de sécurité et de prévention des risques
- Gestion du matériel, des produits et des équipements
- Capacité à résoudre les problèmes et à gérer les imprévus
- Aptitudes relationnelles et sens du dialogue
- Capacité à rendre compte à sa hiérarchie et à transmettre l'information

les qualités

- Sens du travail en équipe
- Autonomie et sens des responsabilités
- Rigueur et organisation
- Réactivité face aux imprévus
- Sens du service
- Capacité d'écoute et de médiation
- Leadership et capacité à prendre des décisions

les formations

- CAP ou Bac professionnel dans les domaines de l'entretien, de la maintenance ou des services techniques
- Bac professionnel hygiène, propreté, environnement
- Bac professionnel maintenance des bâtiments

référentiel métier territorial

CNFPT : C3D/04 : Responsable d'office (si intègre la restauration collective)

accès au métier en région

- Accès par voie de concours : catégorie C
- Accès par voie contractuelle : forte expérience privilégiée



les femmes
au cœur de l'action
régionale

